

BARBY *avec VOUS*



P.4

Portraits des élections

P.8

Oiseaux
de jumelage

P.10

Hommage
à Louis Besson

P.12

Barby en fête
Les Failles

Éditorial



Chères Barbysiennes, Chers Barbysiens,

Il me tient à cœur de commencer cet édito en rendant hommage à Louis Besson, Maire de Barby de 1965 à 1989. Il nous a quittés le 02 avril dernier à presque 89 ans. Il nous laisse une trace indélébile de ses réalisations sur la commune mais bien plus largement sur notre région et notre pays. Louis Besson a toujours défendu les plus faibles en étant à l'écoute et en se montrant bienveillant. Il est aujourd'hui encore une inspiration pour tous ceux qui l'ont connu.

Je vous rappelle que vous pouvez laisser un message sur le registre de condoléances installé en Mairie jusqu'à la fin du mois de juin.

D'autre part, les élections municipales de mars 2026 ont marqué un nouveau départ pour notre commune. Je tiens à remercier chaleureusement chacune et chacun d'entre vous pour votre participation et pour m'avoir renouvelé votre confiance. Que vous ayez voté pour notre équipe ou pour l'autre liste, votre engagement est la preuve de l'attachement que nous partageons tous pour la commune de Barby.

Ces élections ont confirmé que les Barbysiennes et Barbysiens sont unis par des valeurs de solidarité et par la volonté de préserver notre cadre de vie. C'est sur ces fondements que nous allons travailler, avec détermination et transparence, pour répondre aux attentes que vous avez exprimées.

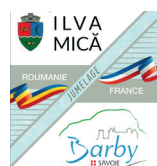
Depuis les premiers mois de ce mandat, nous mettons en œuvre des actions concrètes pour améliorer votre quotidien :

- **Transition écologique** : en poursuivant le renouvellement de l'éclairage public en basse consommation, en pilotant les bâtiments afin de favoriser des économies, en réalisant l'extension du réseau de chaleur, en renforçant la biodiversité et en désimperméabilisant les sols.
- **Démocratie participative** : en créant des comités thématiques ouverts aux habitants et en sollicitant les habitants par des questionnaires en ligne.
- **Bien vivre ensemble et sécurité** : en soutenant les associations locales, en organisant des événements fédérateurs, en renforçant le lien entre les générations, en développant le nombre de caméras de vidéoprotection et en mettant en place un système de verbalisation.










Dans cette période d'incertitude budgétaire, nous allons poursuivre une gestion rigoureuse des finances communales, avec une attention particulière portée à la maîtrise des dépenses et à la qualité des services rendus. Chaque décision sera prise dans l'intérêt général.


Notre commune est riche de ses talents et de ses initiatives. Nous comptons sur vous, associations, commerçants, artisans, citoyens, pour participer à la vie locale et proposer vos idées. Ensemble, nous pouvons faire de notre commune un modèle de ville dynamique, solidaire et durable. Nous souhaitons que ce mandat soit celui de l'action, de l'écoute et de la réussite collective. C'est ensemble que nous écrivons les prochaines pages de l'histoire de notre ville.

Christophe PIERRETON



Sommaire

	Portrait des élections	P.4		Vie associative	P.12
	Budget primitif	P.6		Retours en images	P.13
	Vie de la commune	P.7		Informations pratiques	P.14
	Oiseaux de jumelage	P.8		Libre expression	P.15
	Hommage à Louis Besson	P.10		Agenda	P.16



Horaires d'ouverture

- Lundi - Mardi - Jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h30
- Mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h30 uniquement par contact téléphonique
- Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00



Suivez-nous sur Facebook



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 115 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.

Barby avec vous - n°21

Magazine municipal d'information trimestriel
73230 Barby - Tél. 04 79 33 08 51 - www.barby73.fr

Directeur de la publication : Christophe Pierretton
Rédacteur en chef : Roland Paravy
Conception : Effet Boomerang communication
Photos : Mairie de Barby

Imprimerie Gutenberg - Tirage 2200 exemplaires.



Portraits des élections

Salle des mariages, devant une assistance nombreuse, s'est tenu vendredi 20 mars le premier Conseil Municipal de ce nouveau mandat.

Par un vote à bulletin secret, avec 21 voix contre 6, Christophe PIERRETON fût reconduit dans ses fonctions de Maire. Le doyen des élus Didier FANTIN, président de ce début de Conseil, lui a remis l'écharpe tricolore officielle.

Il restait ensuite à élire les 8 adjoints, ce qui fût fait par 21 voix contre 6.

Les commissions communales

- Travaux, Finances, Aménagement et Urbanisme.
- Sports, Culture, Animations, Communication.
- Action sociale, Logement, Personnes âgées, Prévention et Sécurité.
- Education, Enfance et Jeunesse.

Représentants de la commune au SICSA

Titulaires : Christophe PIERRETON, Pascal BOUVIER, Corinne GIRERD, Audrey MOREAU

Suppléants : Moustafa DJEHAICHE, Catherine LUYS

Représentants au centre communal d'actions sociales

Président : Christophe PIERRETON

Vice-Présidente : Corinne GIRERD

Membres : Céline NOGHEROTTO, Liberata CORTESE, Ouarda DEKHMOCHE

Le conseil municipal

Les élus du groupe majoritaire



Christophe PIERRETON
Maire



Roland PARAVY
1^{er} adjoint délégué à la communication, démocratie participative et aux services à la population.
Les vues de St Jean.



Liberata CORTESE
2^{ème} adjointe déléguée aux finances.
Clos des Corti.



Pascal BOUVIER
3^{ème} adjoint délégué aux sports, culture, animations et associations.
Les Terrailleurs.



Corinne GIRERD
4^{ème} adjointe déléguée aux affaires sociales et prévention.
Zone artisanale.



Vincent JULLIEN
5^{ème} adjoint délégué à l'aménagement et au développement durable.
Les Terrailleurs.



**Audrey
MOREAU**
6^{ème} adjointe
déléguée aux
affaires scolaires,
enfance,
jeunesse.
Clos Gaillard.



**Nicolas
GUICHET**
7^{ème} adjoint
délégué
aux travaux,
voiries
et bâtiments.
Clos Besson.



**Emilie
ROBERT**
8^{ème} adjointe
déléguée à
l'urbanisme.
Le Serenity.



**Mohamed
ZAOUCHE**
Conseiller
municipal,
en charge
du logement.
Clos Gaillard.



**Catherine
LUYS**
Conseillère
municipale,
en charge de
l'animation.
Les épis dorés.



**Simon
MEROLLI**
Conseiller
municipal,
en charge des
relations avec
les entreprises.
Grand Clos.



**Vanessa
CAREGLIO**
Conseillère
municipale,
en charge
du handicap.
Grand Clos.



**Moustapha
DJEHAICHE**
Conseiller
municipal,
en charge de
la jeunesse.
Grand Clos.



**Céline
NOGHEROTTO**
Conseillère
municipale,
en charge des
personnes âgées.
Le Village.



**François-Xavier
DOUSSOT**
Conseiller
municipal,
en charge
des sports.
Clos Besson.



**Denissa
NEBOU**
Conseillère
municipale,
en charge
du jumelage.
La Bâtie.



**Michel
TOURNASSAT**
Conseiller
municipal,
en charge
de la culture.
Grand Clos.



**Maud
BRIGNONE**
Conseillère
municipale,
en charge du
développement
durable.
Edera.



**Agnes
BOLLET**
Conseillère
municipale,
en charge de
la santé.
Clos des Corti.



**Didier
SIONNEAU**
Conseiller
municipal,
en charge de
la sécurité
prévention.
Clos Besson.

Les élus du groupe minoritaire



**Didier
FANTIN**
Conseiller
municipal



**Gaëlle
SCHAEFER**
Conseillère
municipale



**Erwan
DEMETER**
Conseiller
municipal



**Ouarda
DEKHMOCHE**
Conseillère
municipale



**Romuald
REYNAERT**
Conseiller
municipal



**Anne-Gaëlle
CENDRE**
Conseillère
municipale



Budget primitif

« Le budget 2026 reflète une gestion maîtrisée et responsable, tout en poursuivant des investissements concrets en faveur du développement durable et de la qualité de vie de tous les Barbysiens. »



Libérata CORTESE,
adjointe déléguée
aux finances

Continuité et Solidité Financière

Gestion rigoureuse en fin de mandature : diminution des dépenses de fonctionnement de 4% par rapport au BP 2025, liée en partie à des économies issues de mesures prises en matière de réduction des dépenses énergétiques.

Maintien de l'investissement : un effort d'équipement soutenu avec 1 034 K€ programmés.

Autofinancement intégral : équilibre des dépenses sans aucun recours à l'emprunt.

Stabilité fiscale : maintien du taux de la taxe foncière.

Indemnités des élus : la population de Barby ayant dépassé les 3500 habitants, le nombre d'adjoints a augmenté, passant de six à huit. L'enveloppe globale des indemnités reste toutefois en dessous du plafond autorisé, les indemnités mensuelles du Maire et de chaque adjoint étant inférieures de 200€ à ce plafond.

Performance énergétique : poursuite du programme ambitieux de rénovation des bâtiments et de modernisation de l'éclairage public (réduction des coûts de fonctionnement).

Optimisation des ressources : veille permanente sur les subventions "Développement Durable" afin de renforcer notre stratégie de Budget Vert.

Recettes de fonctionnement	Montant (k€)	Dépenses de fonctionnement	Montant (k€)
Taxes foncières	1 523	Eau-chauffage-électricité	213
Autres recettes fiscales	55	Achat fournitures diverses	80
Reversement Etat	622	Entretien bâtiments - Voirie	37
Reversement Grand Chambéry	409	Assurance - Restauration scolaire	197
Vente de produits	214	Services extérieurs divers	375
Autres recettes	184	Charges de personnel	1 406
Réserves - Epargne	569	Contributions/subventions versées	266
		Autofinancement investissement	659
		Autres charges de gestion courante	383
Total fonctionnement recettes	3 616	Total fonctionnement dépenses	3 616
Recettes d'investissement	Montant (k€)	Dépenses d'investissement	Montant (k€)
FCTVA - Taxe d'aménagement	252	Investissements récurrents	626
Subventions	184	Investissements structurants	416
Produit de cession	167	Remboursement capital emprunt	65
Réserves	265	Remboursement EPFL/ Foncier	283
Autofinancement fonctionnement	819		
Total fonctionnement recettes	1 687	Total fonctionnement dépenses	1 390

Transition facilitée : une section d'investissement votée en suréquilibre de 298 K€ permet à l'équipe municipale d'engager de nouvelles orientations dès son installation.

Lancement du projet d'extension du réseau

Un Budget Primitif du réseau de chaleur est voté à minima : il est établi sur une base de prévisions prudentes afin de permettre le démarrage de l'exercice 2026 et la continuité du service.

Le budget fera l'objet d'un ajustement en cours d'année pour intégrer le plan de financement définitif lié à l'extension du réseau d'un montant estimé à 1 500 K€ HT.

Ce montage s'appuiera sur :

- 1/ La mobilisation des subventions de l'ADEME.
- 2/ Les droits de raccordement des nouveaux abonnés.
- 3/ L'autofinancement et le recours à l'emprunt.

Pour aller plus loin : retrouvez les notes de présentation ainsi que les documents budgétaires en ligne sur le site internet de la commune - www.barby73.fr



Vie de la commune

Remise de la troisième fleur

Mercredi 29 avril la commune de Barby a reçu officiellement la 3ème fleur des villes et villages fleuris.

La délégation composée du Maire, de 2 adjoints, de l'ex-élue en charge de l'urbanisme et du responsable technique espaces verts a reçu le diplôme officiel à l'hôtel de région.

Accordé cette année à dix communes de la région Auvergne Rhône Alpes, ce label récompense les efforts de Barby en matière de fleurissement mais aussi d'amélioration du cadre de vie, de développement durable, de biodiversité et d'entretien de l'espace urbain. Il appartient à chacun d'entre nous de protéger et d'améliorer encore ce cadre de vie auquel nous sommes tous attachés.



Forum des entreprises d'insertion

Jeudi 23 avril, la salle des fêtes a accueilli le forum des entreprises d'insertion.

Réunies à l'initiative de France Travail, de nombreuses entreprises du bassin chambérien et des personnes en recherche d'emploi se sont rencontrées. On ne peut que saluer cette manifestation qui facilite une insertion par l'emploi à un public qu'il faut aider.



Les équipes de France Travail et des entreprises

Cadre de vie

Huit jardinières ont été construites et installées par les services techniques pour embellir la commune et agrémenter le cadre de vie de ses habitants. Deux jardins pédagogiques ont vu le jour aux Mouettes et au Clos Besson. Trois tonnes de terreau ont été nécessaires pour les remplir et divers plants de végétaux les garniront toute l'année.



3 des 8 jardinières installées

Maison médicale

Un cabinet d'ergothérapeutes s'est installé dans la maison médicale. Il propose des solutions concrètes afin d'améliorer la qualité de vie et l'indépendance des patients.

*Rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis - 1 avenue des salins Barby.
Camille MARY : 06 36 57 06 02
Damien BASAÑA : 06 27 64 47 91
www.cabinet-ergotherapie-barby.fr*



Camille Mary et Damien Basaña

Oiseaux de jumelage - 30 mai 2026



En 1989, Barby rejoint l'association « **Opération Villages Roumains** » et se lie avec la commune d'**Ilva-Mică**.

Un premier voyage d'élus a lieu en 1990, sous le mandat du maire Roland TISSOT, avec Bernard MOLLARD, Michèle VIDAL et Lyliane PACCOD. D'abord tournée vers l'aide, la relation évolue rapidement vers des échanges durables et une véritable amitié. Le jumelage est officialisé en 2023 par le Maire Christophe PIERRETON et son équipe. Aujourd'hui, il est animé par la mairie de Barby et le comité de jumelage présidé par Catherine CHAPPUIS, ouvert à toutes et tous.

L'artiste local *Joseph CAMILLERI*, reconnu à l'international, a réalisé une statue installée sur la place de la mairie, représentant la parade nuptiale de deux oiseaux.

Rendez-vous le 30 mai à 17h pour l'inauguration officielle place de la mairie.

La commune envisage un jumelage avec une commune d'Italie, pays d'origine de nombre d'entre nous. Faites-nous part de vos idées, propositions, suggestions... à partir du flash code ci-dessous. Une réunion publique sur ce thème se tiendra le mardi 29 septembre, 18h, salle des mariages.



Installation des oiseaux

Réunion publique

Jeudi 21 mai, dans la salle des mariages s'est tenue la première réunion publique du mandat.

Deux thèmes ont été abordés :

Le développement durable : avec l'extension du réseau de chaleur, les jardins partagés, la problématique du moustique tigre et du frelon asiatique.

La démocratie participative : avec la création de trois comités consultatifs ouverts aux habitants :

- Qualité de vie développement durable.
- Mémoire et cimetière.
- Mobilités.

La participation des habitants à la vie de la commune reste un enjeu fort du mandat à venir. Rendez vous en mairie pour vous inscrire à ces différents comités. Ensemble faisons BARBY.

Conseil Municipal jeunes

La dernière réalisation du CMJ du mandat précédent est l'installation, dans la cour de l'école Simone VEIL, du banc de l'amitié. Rompre la solitude et l'isolement, dialoguer, comprendre, partager, trouver des copains, voilà la raison d'être de ce banc. Le prochain CMJ sera mis en place à la rentrée scolaire de septembre.



Installation du banc de l'amitié

Centre Les Mouettes - SICSAL

RENTRÉE SCOLAIRE – SEPTEMBRE

Les familles dont les enfants entrent à l'école (et qui ont 3 ans révolus) sont invitées à constituer leur dossier d'inscription pour les mercredis et vacances scolaires dès maintenant sur :

www.sicsal.portail-familles.fr.

Permanences : Mardi /Jeudi (16h-18h), Mercredi et vacances scolaires (17h-18h).

STAGES ET ÉTÉ

Activités et stages proposés.

Le programme pour les stages est en ligne depuis le 19 mai et le programme pour les vacances sera diffusé le 2 juin. Retrouvez les dates d'inscription sur le portail famille.

RECRUTEMENT D'ANIMATEURS

Le SICSAL recrute des animateurs dynamiques et motivés, intéressés par l'animation auprès des enfants pour l'année 2026/2027 (mercredis et vacances). BAFA (complet ou en cours) ou équivalent requis.

Candidatures et renseignements : recrutement@sicsal.fr.

Bibliothèque Mille Feuilles

ATELIERS NUMÉRIQUES POUR LES ENFANTS (8-10 ANS)

Lundi 06 juillet de 15h à 17h :
imagine et crée ta propre bande dessinée sur le thème de l'été grâce à des outils numériques simples et créatifs.

Lundi 20 juillet de 15h à 17h :
un atelier créatif pour découvrir comment animer ses dessins grâce à des outils numériques simples et amusants.

LIRE DEHORS (TOUT PUBLIC)

Chaque jeudi de juillet de 17h à 19h :
la bibliothèque quitte ses murs pour s'installer au Clos Gaillard (annulation en cas de mauvais temps).

Retrouvez-nous à l'ombre avec une sélection de revues, de BD, d'albums et de livres jeux.

PERMANENCES DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

Mercredis 3,10,24 juin, mercredis 15 et 29 juillet.

**Fermeture annuelle
de la bibliothèque
du 03 au 16 août.**

Emplois saisonniers

Comme chaque année, la commune recrute des jeunes âgés de 18 ans révolus pour l'entretien des espaces verts (tonte, taille, arrosage...) aux côtés des services techniques. Contrat de 35h hebdomadaires du 8 juin au 28 août.

Déposez CV et lettre de motivation en mairie ou par mail : ressourceshumaines@barby73.fr
Téléphone : 04 79 33 08 51

Travaux 2026

De nombreux travaux et aménagements seront entrepris cette année 2026.

Notons entre autres :

- L'extension du réseau de chaleur en direction du gymnase et des Epinettes.
- L'amélioration de l'acoustique au restaurant scolaire.
- La modernisation de l'éclairage public.
- L'enfouissement des lignes aériennes au vieux village.
- Le remplacement de la passerelle devant la crèche.
- Le pilotage à distance des installations des bâtiments publics.
- Le remplacement de la structure de jeu aux Mouettes.
- Le réaménagement de la rue du chemin neuf.

Avec également la poursuite des études sur :

- Le Centre Bourg II.
- Les installations de panneaux photovoltaïques.

Remise des prix concours photos

Mardi 30 juin

Votez pour vos 3 photos préférées jusqu'au 21 juin en Mairie ou en ligne www.barby73.fr
Remise des prix le 30 juin à 19h, salle des mariages.



Vernissage du concours photo 2026



Louis BESSON (1937-2026) : Maire de Barby de 1965 à 1989

« Barby à l'époque (1965), c'est à peine 328 habitants. On est, en potentiel fiscal, classé 302^e sur les 304 communes que compte le département. Il n'y a ni forêts exploitables, ni taxes professionnelles et pas d'autres réserves foncières que le jardin du presbytère. Et le dossier que nous lèguent nos prédécesseurs, c'est d'agrandir le cimetière...

Nous étions tellement pauvres que, les premières années, je faisais personnellement les actes administratifs nécessaires à l'achat de terrains parce que cela nous faisait économiser les honoraires du notaire.



Louis BESSON, Maire dans les années 1970

Dans ce qui est humain, rien ne peut être complètement accompli, ni achevé...



Construction du Clos Besson

Toutes les études conduites sur le logement des Français, et les choses sur ce point n'ont pas changé, conduisaient à l'observation suivante : les trois tiers.

Un tiers des français trouve seul une solution à son problème de logement, un autre tiers peut accéder à la propriété à condition d'y être aidé grâce à des prêts spécifiques et le dernier tiers ne peut faire le choix de l'accession, faute de ressources suffisantes.

Pour maintenir un équilibre sociologique dans la commune, nous avons donc pris le parti de réserver un tiers du foncier constructible au logement social et un tiers à l'accession aidée. »

Textes tirés du livre « Itinéraire d'un ministre Savoyard », de Philippe RÉVIL, Éditions Pont du Diable



« Foncièrement bon,

Voici un homme démodé. Il fait de la politique à l'ancienne. Il essaie de convaincre. Il ne passe pas en force. Il suit ses sujets sur le long terme. Il ne communique pas. Moyennant quoi Louis BESSON, ancien ministre socialiste, a installé durablement le droit au logement dans le paysage législatif français. Et, malgré des efforts répétés, la droite n'a jamais réussi à supprimer l'article 55 de la loi SRU obligeant les communes à construire 20% de HLM. »

Extrait du portrait de Louis BESSON, journal Libération du 27 septembre 2007.



Vidéo
«Conférence Barby
au fil du temps»



Inauguration de l'Avenue Paul Chevallier

Ce qui a été réalisé à Barby durant les 4 mandats de Louis BESSON :

Le clos Besson, le centre commercial, les écoles maternelle et élémentaire, le mini club, le centre de loisirs, l'avenue Paul Chevallier, le clos Gaillard, les Matz, la maison de retraite la Monférine, les cheminements piétons traversant la commune, les jardins ouvriers, le nouveau cimetière, la zone artisanale, le gymnase, le collège, les salles de la Source et la place de l'église, le parc Malatray, la résidence les Epinettes, le 13eme BCA, les Terrailleurs, la salle des fêtes, les cours de tennis, les terrains de foot et de basket, le bassin d'orage, la maison médicale, le parking souterrain, la mairie, ...

Louis BESSON lors de son dernier Conseil municipal à Barby (extraits)

« Avec cet état d'esprit, avec ces objectifs ambitieux, avec une gestion allant aux limites du possible, vous avez du moins l'assurance de faire le maximum.

Ce faisant peut-être tel ou tel, qui vivra d'une façon un peu privilégiée, ne vous sera-t-il pas reconnaissant car s'il a autour de chez lui beaucoup d'espaces verts pour sa propre famille sans doute n'en verra-t-il pas toujours l'utilité au pied des immeubles des autres ?

Peut-être telle ou telle famille qui peut s'offrir un rythme annuel de vacances confortables vous reprochera-t-elle un équipement sportif ou associatif ? Je crois que ce sont là des reproches qu'il faut accepter, qu'il faut assumer en se disant que l'action qu'on peut mener dans une collectivité n'a de sens que par rapport à ce que l'on peut apporter à ceux qui ont le moins, car ceux qui ont le moins ne peuvent trouver quelques compensations que dans le « plus » que seule peut apporter la collectivité. »
[...]

« C'est donc la qualité des utilisateurs qui donne toute leur valeur aux réalisations de la collectivité et je crois qu'avoir cette conviction constante qu'un effort ne peut être que partagé pour être pleinement efficace, cela peut ramener à une juste humilité dans l'évaluation de ce que l'on a pu concourir à réaliser. »

Allocution du Maire de Barby à l'hommage funéraire du 11 Avril 2026 (extrait)

Louis BESSON nous laisse une empreinte indélébile d'un homme d'État, un bâtisseur, innovateur, il portait une vision moderne et profondément humaine. Il n'a cessé d'agir afin d'améliorer les conditions de vie avec bienveillance. Son engagement au plus haut niveau de l'état comme sur le terrain était guidé par des valeurs de solidarité et de justice. Il a permis de faire avancer de grandes causes et particulièrement celle du logement. Aujourd'hui, je rends hommage à un homme de cœur, de dialogue et d'action qui a servi de modèle à beaucoup d'entre nous. Il a marqué une époque dont l'œuvre a inspiré des générations. Il a su transformer avec détermination, les défis en opportunités, et les rêves en réalités. Son héritage ne se mesure pas seulement à ses réalisations, mais aussi à l'impact qu'il a eu sur chacun de nous. Victor Hugo disait « Le souvenir, c'est la présence invisible. »

Nous avons toutes et tous beaucoup de souvenirs, Louis restera présent parmi nous. Merci, Louis, pour tout ce que vous nous avez donné. Votre mémoire restera vivante dans nos cœurs et dans l'histoire.

Un registre de condoléances ouvert à tous est installé en Mairie jusqu'à la fin du mois de juin.
Un panneau patrimonial « Louis BESSON » sera inauguré **le 18 septembre 18h - Clos Besson.**



Vie associative



Départ de la chasse aux oeufs

La chasse aux oeufs

Le parc Malatray a accueilli ce samedi 28 mars une centaine d'enfants pour la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques. L'événement, organisé par l'association des parents d'élèves, Le Trésor des Écoles, a apporté beaucoup de joie et de rires, avec des enfants explorant le parc à la recherche de surprises cachées.

Le Trésor des Ecoles annonce déjà son prochain événement : **la fête des écoles, qui aura lieu le vendredi 26 juin à partir de 16h.**

Au programme : laser game, château gonflable, kart à pédales, pêche à la ligne, et une restauration sur place. Nous vous attendons nombreux pour participer à l'événement.

Tous les bénéfices de ces événements servent à financer des activités pour les enfants.

Groupe d'animation de Barby

Les Failles

Samedi 30 mai

Le GAB et la mairie organiseront la journée Barby en fête / les failles le 30 mai.

Dès 14h, sur la pelouse de la salle des fêtes, de nombreux stands et activités à destination des jeunes seront installés.

Notons entre autres : des animations par les associations, structures gonflables, jeux, karts, caricatures, churros, barbe à papa, pêche aux canards, ...

En soirée, un repas champêtre animé sera proposé, suivi, vers 22h30, du traditionnel embrasement du bûcher. Une buvette/ petite restauration sera ouverte en continu.

Embrasement du bûcher des Failles



Festi'Malatray

Vendredi 3 juillet

Dans le parc Malatray, dès 17h30 l'école de musique « Onde et notes » ouvrira le festival. Ensuite, jusqu'à 23h00 les groupes se succéderont avec cette année : FLYIN' puis CAPTAIN FLAPSCAT. Une buvette et une restauration accompagneront cette soirée.

Forum des associations

Dimanche 6 septembre

Sur la place de la mairie dès 8h30, le GAB offrira le petit déjeuner à tous les habitants. De 9h à 12h, sur cette même place, se tiendra le « Forum des associations » où vous pourrez rencontrer toutes les associations de la commune et du SICSAL pour trouver des réponses à toutes vos questions.

13^{ème} BCA

1, 2 et 3 juin

SAVOIE TOUR

Le club sportif et artistique du 13^{ème} BCA organise le Savoie tour avec au programme plusieurs circuits vélo.

Informations et inscriptions www.savoieturn.fr

27 & 28 juin

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Théâtre

Samedi 6 juin

À 20h30, la compagnie le masque de chair présente « Dessine-moi une colombe ». Salle des 4 saisons, place KHELLAS.

50 ans du Taï do

Samedi 6 juin

Le club organise les 50 ans du taï-do le samedi 6 juin de 11h à 22h à la salle des fêtes de Barby, avec mouton et/ou cochon à la broche, des initiations ainsi que des démonstrations.

Qi gong et Taï chi chuan Bambou

Du 8 juillet au 3 septembre

L'association reconduit ses entraînements au parc Malatray. Ouverts à toute personne désireuse de venir découvrir ces pratiques, du 8 juillet au 3 septembre : taï chi chuan, tous les lundis et jeudi à 9h et qi gong, tous les mardis à 9h.



Retour en images



JANVIER - Travaux dans le vieux cimetière



JANVIER - Remise des trophées de la commune



MARS - Cérémonie du 19 Mars



JANVIER - Remise du chèque Barbython



FÉVRIER - Remise des prix au JOB



AVRIL - Trail du Mont St Michel



JANVIER - Vœux du Maire



FÉVRIER - Théâtre de l'école élémentaire



AVRIL - Théâtre diva du sofa



JANVIER - Concours de tir à l'arc les archers de la roche



FÉVRIER - Fête du tennis



MAI - Braderie des coeurs bleus



Informations pratiques

Recensement des personnes vulnérables

Un recensement des personnes âgées, handicapées, isolées ou particulièrement vulnérables est fondamental dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels (en cas d'intempéries ou de plans d'urgence). Depuis la loi du 30 juin 2004, des registres nominatifs de personnes fragiles isolées ont été constitués dans les communes. Ils concernent les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de plus de 60 ans inaptes au travail et les adultes handicapés (bénéficiaires de l'AAH, carte d'invalidité, pension d'invalidité).

L'inscription sur ce registre est facultative et révoquant à tout moment par vos soins. Pour tout signalement, contactez les services de la mairie au 04 79 33 08 51.

Nuisances sonores... Chut !

POUR LES PARTICULIERS

Je limite mes activités sonores (tonte, tronçonnage etc.) aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

Le reste du temps, ménageons des moments de silence ! C'est d'ailleurs obligatoire...

POUR LES ENTREPRISES

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'extérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, **doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés.**

Obligations d'entretien et d'élagage

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparative.

Le long des voies publiques, qu'il s'agisse d'une voie communale ou d'une route départementale, les arbres, arbustes ou arbrisseaux doivent être plantés de façon à pouvoir les entretenir et ne pas gêner la visibilité des lieux où l'usage du domaine public. L'entretien est à la charge des propriétaires riverains dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Obligations légales de débroussaillage

Ces obligations sont particulièrement importantes en raison des conditions climatiques.

Le débroussaillage consiste à **éliminer les végétaux inflammables aux abords des constructions**. Cela inclut l'enlèvement des herbes sèches, des branches basses et des sous-bois denses. Chaque propriétaire est tenu de respecter ces obligations sur ses parcelles.

L'objectif est de créer une zone tampon autour des habitations. Pour Barby, ces mesures préventives seront applicables notamment **aux zones jouxtant le bois de Barby, à l'est de la commune, de la Bâtie au sud du territoire communal, à la résidence St Michel.**

Ces OLD obligent à maintenir en état débroussaillé une bande de terrain, isolant les constructions des bois et forêts dans le but de :

1/Faciliter l'accessibilité des voies aux pompiers.

2/Réduire la végétation basse pour éviter la propagation du feu.

Vous aimez votre chien ?

Par sécurité et par respect pour les autres, il est impératif que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique. Pour ceux qui l'ignorerait tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire.

Afin de profiter au mieux de l'espace public, les déjections canines doivent être ramassées.

Six distributeurs de sacs de récupération des déjections canines sont installés au clos Gaillard près de l'espace canin, sur la place du collège, en face **du centre de loisirs Les Mouettes, au parc Malatray, au Grand Clos et avenue d'Oncieu de la Bâtie.** Des sacs vous seront remis gratuitement en mairie.

D'autre part, au sud de l'espace ludique du Clos Gaillard, **la réalisation de l'espace**



Libre expression

canin clos par des clôtures bois et portillons d'entrée donne la possibilité aux chiens de courir librement sous la responsabilité de leurs maîtres.

Bornes de recharge électrique

Le territoire communal est équipé de **3 bornes de recharge** pour les véhicules électriques : parking du Collège, parking du Clos Besson et parking de la Monférine.

Verbalisation

La commune s'est récemment dotée d'un **terminal de verbalisation**. Il servira à dissuader les incivilités routières notamment les stationnements gênants, mais aussi les dépôts sauvages. *À noter que ce n'est pas la commune mais l'État qui encaissera le montant des amendes.*

Lutter contre le moustique tigre

C'est l'affaire de tous, 6 règles sont à appliquer :

- 1/ Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.
- 2/ Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.
- 3/ Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.
- 4/ Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).
- 5/ Entretien du jardin : élaguer, débroussailler, tailler, ramasser les fruits tombés et les déchets végétaux, réduire les sources d'humidité.
- 6/ Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

La commune s'efforce de limiter les impacts de cet insecte invasif sur le domaine public, protégeant ainsi la santé publique et le bien-être de tous. Des mesures ont été prises afin de traiter notamment les regards d'eaux pluviales, les terrasses, les abords des bâtiments recevant les enfants...

Pour plus d'information, le Plan de lutte communal contre le « Moustique tigre » de Barby est disponible sur le site internet de la commune : www.barby73.fr

Groupe majoritaire

BARBY AVEC UN CAP CLAIR

Vous vous êtes exprimés lors des dernières élections municipales pour la continuité de l'action engagée et avez confirmé votre attachement et votre confiance à notre projet commun, celui d'une ville solidaire, dynamique et tournée vers l'avenir. **Nous tenons à vous remercier pour avoir choisi notre liste.**

Nous nous engageons à poursuivre, avec encore plus d'énergie, le travail commencé pour notre commune avec humilité et détermination.

Nous avons souhaité ouvrir le dialogue avec la minorité en les recevant avant chaque conseil municipal pour échanger sur les différents points à l'ordre du jour. Malgré cette volonté de dialogue, force est de constater qu'ils souhaitent se positionner comme une opposition de principe et continuer leur travail de désinformation. Nous formons le vœu que le travail collectif engagé puisse être constructif.

Groupe minoritaire

46 % DES ÉLECTEURS ONT FAIT CONFIANCE À NOTRE LISTE BARBY L'ÉLAN CITOYEN

Près de **600 Barbysiennes et Barbysiens ont voté pour nous** et nous les remercions.

Ce résultat témoigne de l'adhésion à un projet construit depuis 2 ans et confère à **nos 6 élus une réelle légitimité démocratique**. Fidèles à nos valeurs, nous considérons que **le débat est une richesse et le compromis une force au service des habitants**.

Toutefois, lors des deux premiers mois de ce mandat, plusieurs points nous ont alertés, comme :

- Le refus catégorique de la municipalité de nous attribuer 1 siège sur 4 au SICSAL.
- L'augmentation disproportionnée des indemnités des élus qui est actuellement de +18 % et qui pourra aller jusqu'à +44 %.
- La volonté de relancer le Conseil citoyen en excluant de façon illégale des habitants en raison de leur candidature à l'élection municipale 2026.



Agenda

Mai

Vendredi 29

Opération premières pages
De 9h30 à 11h30 puis de 16h à 18h30 - Bibliothèque (salle des mariages & café associatif)

Samedi 30

Les Failles Barby en Fête
Dès 14h - Pelouse de la salle des fêtes

Samedi 30

Inauguration des oiseaux du jumelage Ilva Mica
17h - Place de la mairie

Concert chorale LUME

19h - Eglise de Barby

Juin

Lundi 1er au mercredi 3

Savoietour
par le CSA 13eme BCA

Mercredi 3

Permanence numérique Bibliothèque

Formation référents sites de compostages partagés
17h30 - Salle des mariages

Samedi 6

Théâtre « Dessine-moi une colombe » par la compagnie « le masque de chair »
20h30 - Salle des 4 saisons

Fête des 50 ans du Taï-do
De 11h à 22h - Salle des fêtes

Fête des voisins au Clos Gaillard

Repas partagé dès 17 heures

Mercredi 10

Permanence numérique Bibliothèque

Jeudi 11

Permanence mutuelle communale Entrenous
De 14h à 17h - L'Envolée

Samedi 13

Fête du poulailler
avec « Ensemble par nature »
En fin d'après-midi

Mercredi 17

Réunion publique Clos Gaillard
18h - Salle des 4 saisons

Vendredi 19

Collecte de sang
16h - Salle des fêtes

Samedi 20

Cérémonie commémorative des fusillés du Valromey
Monument route de Challes

Mercredi 24

Permanence numérique Bibliothèque

Jeudi 25

Animation La bande à Tyrex Ballet cycliste musical
17h - Place de la mairie

Vendredi 26

Fête de l'école
par le trésor des écoles
Dès 16h

Samedi 27 et dimanche 28

Journées portes ouvertes
au 13eme BCA

Lundi 29

Conseil Municipal
18h30 - Salle du conseil

Mardi 30

Réunion des associations
18h - Salle des mariages

Remise des prix du concours photo

19h - Salle des mariages

Juillet

Mercredi 1

Ciné-plein-air EN FANFARE
22h - Pelouse de la salle des fêtes

Vendredi 3

Festi'Malatray
à partir de 17h - Parc Matatray

Lundi 6

Ateliers numériques
pour les enfants (8-10 ans)
De 15h à 17h - Bibliothèque

Mercredi 15

Permanence numérique Bibliothèque

Lundi 20

Ateliers numériques
pour les enfants (8-10 ans)
De 15h à 17h - Bibliothèque

Jeudi 23

Permanence mutuelle communale Entrenous
De 14h à 17h - L'Envolée

Mercredi 29

Permanence numérique Bibliothèque

Août

Du 3 au 16

Fermeture de la bibliothèque

Lundi 17

Agence mobile Synchro Bus
De 13h30 à 17h30 - Salle des fêtes

Jeudi 20

Ciné-plein-air ELIO
21h - Pelouse de la salle des fêtes

Samedi 22

Cérémonie mémoire Claudius MANON
Monument aux morts

Vendredi 28

Fête des 10 ans du café associatif

Septembre

Dimanche 6

Petit déjeuner du GAB et forum des associations
À partir de 8h30 - Place de la mairie

Mardi 8

Mairie mobile
18h - Grand Clos

Samedi 12

Sortie famille

Jeudi 17

Mairie mobile
18h
Les Rochettes / Clos des Corti

Vendredi 18

Dévoilement du panneau patrimonial Louis BESSON
18h - Clos Besson

Lundi 21

Conseil Municipal
18h30 - Salle du conseil

Mercredi 23

Mairie mobile
18h - Clos Besson

Vendredi 25

Rentrée des entreprises, commerces et employeurs
12h - Salle des mariages

Mardi 29

Réunion publique jumelage ville Italienne
18h - Salle des mariages